# Guide du CVL

HONORER

VOTER

AIDER

EVOLUER

ACCOMPAGNER

ATTEINDRE SON BUT

RAPPELER LES VRAIES VALEURS

S'EXPRIMER

GRANDIR

S'UNIR

S'ECOUTER

S'ENTENDRE

DEVELOPPER

ETRE CITOYEN

EXPLIQUER

DEFINIR

INNOVER

VALORISER

ENTENDRE

LA PAROLE DE LYCÉENS

PARTAGER

APPRENDRE

ORGANISER

NOUS RAPPROCHER

COMPRENDRE

CONSTRUIRE

CHANGER LES REGARDS

REALISER DES PROJETS

INITIER

S'ENGAGER

CONNAITRE

AMELIORER

PROPOSER

PARTICIPER

TRANSMETTRE

VAINCRE LES OBSTACLES

SE BATTRE

DONNER DU SENS

# Sommaire

**A PROPOS----------1**

**1 - CVL - Le défi citoyen !----------2**

**2 – Faire connaître le CVL----------4**

**3 - CVL - Engagez-vous pour vous faire entendre !----------5**

**4 - Lien, communication et projets----------7**

**5 - Le CA----------8**

**6 - CAVL et CNVL----------9**

**7 - Comment faire lien entre le CVL et le CAVL ?----------10**

**ANNEXES----------11**

**8 - Quelques conseils----------12**

**9 - Calendrier----------13**

**10 - Comment monter un projet ?----------14**

**11 - Fiche projet-type----------15**

**12 - Le CVL en action----------16**

**13 – La MDL----------17**

**14 - Etablissement – Les personnes ressources----------18**

**Remerciements----------19**

# A PROPOS

Le contenu du présent guide a été élaboré par des élus CVL (Conseil de Vie Lycéenne) et CAVL (Conseil Académique de Vie Lycéenne) lors d'un séminaire organisé par l'AROEVEN de Bordeaux les 10 et 11 avril 2014 avec l'appui de Conseil Régional d'Aquitaine et la collaboration du Rectorat de Bordeaux. Il s'est construit à partir de divers constats d'élus lycéens issus de leurs expériences respectives en termes de besoins, de connaissances, de propositions et de compréhension de ces instances et de leurs fonctions. L'objectif a été de produire un document pratique de sensibilisation et d'information qui puisse être utile aux futurs candidats et élus, mais aussi à tous les acteurs des lycées qui, de près ou de loin, sont concernés par les actions du Conseil de la Vie Lycéenne.

Ce document a été créé à de fins pédagogiques sur la base du partage des savoirs et des connaissances, il peut être diffusé librement, reproduit en totalité ou en partie et modifié dans le respect de la licence qui lui a été attribué.

Pour tout renseignement complémentaire sur ce guide et ses contenus, vous pouvez contacter l'AROEVEN de Bordeaux.

*Document sous Licence Creative Common© 4.0 International*

# LE CONSEIL DE VIE LYCEENNE : LE DEFI CITOYEN!

Le lycée ne doit pas seulement être un endroit où l' on travaille, il peut également être un endroit où l' on passe de bons moments et où l' on s'exprime !

En faisant part de tes idées aux élus du CVL, tu participes à la vie lycéenne mais tes idées peuvent également être entendues au niveau national. En effet les élus aux CVL sont en contact avec d' autres instances comme le Conseil d' Administration, le Conseil Académique de la vie lycéenne ou encore avec le Conseil National de la vie lycéenne.

**En te rendant aux réunions organisées par le CVL, tu peux avoir l'occasion de débattre, de donner ton opinion mais aussi de faire de nouvelles rencontres et de t'affirmer.**

**Lors des réunions, des personnes importantes (Chef d'établissement, CPE, Gestionnaire, parents d'élèves, membre de la collectivité territoriale...) sont présentes et sont prêtes à t'entendre et à écouter les élus qui te représentent.**

En votant pour le CVL tout comme tes parents peuvent le faire a d'autres niveaux, tu remplis ton devoir de citoyen dans l'établissement et tu seras represente par ton elu.

Les membres du CVL sont à l'écoute des autres dans leurs établissements.

En choisissant de te présenter au CVL, tu pourras monter des projets, sensibiliser les autres élèves comme les anciens élus l'ont fait avant toi.

Voilà quelques actions qui ont été réalisées au sein de différents lycées et que tu pourrais proposer dans ton établissement à ton tour :

- Création d'une cafétéria entièrement gérée par les élèves (bénévoles) et projets en commun avec la MDL (sorties au ski, dans des parcs d'attractions )
- Organisation de journée OFF ou de Bal de fin d'année
- Mise en place de tutorat (des élèves d'une classe supérieure ou des étudiants peuvent t'aider à t'organiser et à revoir tes cours)
- Aménagement des espaces fumeurs
- Tournois sportifs
- Menus à thème
-Création d'une terrasse/café
- Mise en place de carnaval/Père-cent
- Organisation de journées contre le racisme ou sur la sexualité (lien avec le Comité d'Education à la santé et à la citoyenneté)
- Consultation quant à la répartition des heures de cours (dédoublement) et sur le rôle de l'AP (Accompagnement Personnalisé)
- Réformes du règlement intérieur
- Mise en place de semaine de l'orientation ou de forum (lien avec les universités, le CIO.. )

...

# SOYEZ CREATIFS!!!

# FAIRE CONNAÎTRE LE CVL

Le CVL est la seule instance dans le lycée où les élèves sont représentés en nombre. Les adultes et les élèves y sont présents à parité (égalité) adultes-élèves.

**Dans un premier temps, il s'agit donc d'élire des représentants parmi les élèves. Il importe donc d'organiser une campagne sur le CVL afin de sensibiliser les futurs élus et ceux qu'ils représentent et de le faire connaître du plus grand nombre :**

- Lors des journées portes ouvertes (tenir une table d'informations, distribuer des flyers,...)
- Lors des inscriptions dans l'établissement (en incluant des documents d'informations dans les dossiers d'inscriptions)
- Par le biais de visite dans les collèges

**Une fois les élections passées et/ou à chaque début d'année scolaire :**

- Prévoir un discours de présentation aux élèves
- Ainsi qu'une rencontre entre les anciens et les nouveaux élus afin d'assurer une continuité dans l'action du CVL et une transmission des savoirs.

**Enfin, pour developper et maintenir une implication importante des élèves et des équipes éducatives, il est nécessaire de mettre en place des échanges directs entre élèves et avec les adultes pour débattre de la création de projets et de la poursuite de ceux déjà existants.**

A RETENIR : IL EST ESSENTIEL DE SE FAIRE CONNAÎTRE POUR EXISTER !!!

# CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE : ENGAGEZ-VOUS POUR VOUS FAIRE ENTENDRE

## LE CVL, C'EST QUOI?

Le CVL est un lieu d'écoute et d'échanges entre lycéens et adultes de la communauté éducative.
Cette instance sert principalement à améliorer la vie des élèves au sein du lycée.
Grâce aux projets montés, les idées des élèves sont relayées et valorisées.
L'objectif est de mieux prendre en considération les attentes des élèves
Le CVL est également un lieu d'intégration et de convivialité entre les différentes sections.

## COMPOSITION DU CVL

10 élèves élus pour 2 ans avec leurs suppléants
*Élèves et étudiants de dernière année, suppléants de classes d'années précédentes*

→ Élection du vice président du CVL, qui sera représentant au conseil d'administration

10 représentants des personnels et des parents d'élèves

→ 5 personnels d'enseignement et d'éducation

→ 3 personnels administratifs

→ 2 parents d'élèves

# COMMENT S'ENGAGER?

1 - TROUVE TON BINÔME !
*...et donne ta candidature à ton CPE*

2 - RÉDIGE TA PROFESSION DE FOI!
*...avec les actions que tu comptes mettre en place et ta photo*

3 - DÉPOSE-LÀ DANS LES LIEUX CLEFS!

## FAIS-TOI CONNAÎTRE, DÉFENDS TES IDEÉS ET LE TOUR EST JOUÉ !!!

# Liens, Communication et Projets

**Le CVL favorise les actions d'entraide entre les élèves**
(tutorat, groupe de musique, projets sportifs ou humanitaires)

**Communication interne**
entre les élèves, les agents, les enseignants, l'administration et les membres du CVL

**Des projets peuvent être proposés aux rencontres "INTER-CVL"**
et permettre aux différents élèves de créer des liens et de proposer de nouvelles idées

**Communication externe**
avec les instances des autres lycées ou au niveau académique et national (CAVL et CNVL)

**Formations des élèves du CVL et du CAVL**
à la réalisation de projets ou à la communication entre les différentes instances

**Création de lieux ressources**
( pôles d'informations, banques de données..)

# LE C.A
(CONSEIL D'ADMINISTRATION)

Composé de :
Vice Président du CVL
1/3 représentants des personnels
1/3 représentants des parents et des élèves
1/3 représentants de l'administration

Se réunit
3 fois par an
à raison de
3 ou 4 heures par séance

Présidé par le Chef d'établissement

Précédé d'une commission permanente et d'une réunion CVL

Adoption du budget et compte financier

Adoption du règlement intérieur et du projet d'établissement

Elus par les membres du CVL de chaque établissement

Formule des avis sur la vie et le travail scolaire des différents lycées de l'académie

Informé des grandes orientations politiques et éducatives

Présidé par le recteur et composé de 20 élus CVL

# CAVL et CNVL

Conseil Académique de la Vie et Lycéenne et Conseil National de la Vie Lycéenne

Présidé par le ministre de l'éducation nationale et composé de 33 élus CAVL

**Le CAVL et le CNVL traitent des questions culturelles, sportives, matérielles, sociales ...**